

Avis de constitution

SOCIETE « SANKOFA AFRIK »

Siège ABIDJAN-COCODY, II PLATEAUX, VALLONS,  
RUE EMILE BOGA DOUDOU, IMMEUBLE VANDA, RDC, APPT  
N°1, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANKOFA AFRIK »

Objet :

- L'aménagement foncier, toutes activités dans le domaine de l'immobilier,
- L'import-export,
- Le marketing digital, production audiovisuelle,
- L'évènementiel, la restauration,
- Toutes activités dans le domaine de l'agriculture,
- La technologie,
- La création de toutes sociétés nouvelles, l'acquisition de tout fonds de commerce ainsi que la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet,
- Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension, son développement, son patrimoine social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY, II PLATEAUX, VALLONS,  
RUE EMILE BOGA DOUDOU, IMMEUBLE VANDA, RDC, APPT  
N°1, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OTCHIMOU NIANGORAN DAVID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07271 du 21/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89948/GTCA/RC/2023 du 21/12/2023

